



PROCÉDURES POUR LA NOMINATION :

- ➔ DES ENSEIGNANTS RESSOURCES ET DES ENSEIGNANTS SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES TC INTÉGRÉS (AU SECONDAIRE)
- ➔ DES MEMBRES DU COMITÉ ÉCOLE EHDA (AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE)

1. NOMINATION DES ENSEIGNANTS RESSOURCES ET DES ENSEIGNANTS SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES TC (AU SECONDAIRE)

A. Nomination de l'enseignant ressource/enseignant soutien pour les élèves TC intégrés

Assemblée générale du personnel enseignant de sec. 1, 2 et 3 des groupes réguliers :

2. Présentation du rôle et des fonctions de l'enseignant ressource ;

3. Faire une proposition :

Il est proposé par : _____

Appuyé par : _____

Que (nom de la ou des personnes) soit nommé(e) enseignant(e) ressource pour l'année scolaire 2014-2015 de l'école _____

Adoptée à _____ **(unanimité, majorité)**

4. Présentation du rôle et des fonctions de l'enseignant soutien pour les élèves TC intégrés ;

5. Faire une proposition :

Il est proposé par : _____

Appuyé par : _____

Que (nom de la ou des personnes) soit nommé(e) enseignant(e) soutien pour l'année scolaire 2014-2015 de l'école _____

Adoptée à _____ **(unanimité, majorité)**

B. Convocation du CPE

Remettre le nom de la ou des personnes choisies comme enseignant ressource ainsi que les enseignants soutien et faire inscrire au procès-verbal du CPE:

La présidence informe que « L'Assemblée générale du personnel enseignant de sec 1, 2 et 3 des classes régulières a choisi et propose la nomination de (indiquer le ou les noms) à titre(s) d'enseignant(s) ressource(s) et (indiquer le ou les noms) à titre(s) d'enseignant(s) soutien pour l'année scolaire 2014-2015).

2. NOMINATION DES MEMBRES – COMITÉ ÉCOLE EHDAA (AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE)

A. Procédures pour la nomination des membres du comité école

1. Convocation de l'assemblée générale

Sujets : - Nomination des 3 enseignantes et enseignants au Comité EHDAA ;
- Consultation sur l'utilisation des ressources.

2. Déroulement de l'assemblée

a) Présentation du comité, de son rôle et de ses fonctions ;

b) Nomination des 3 enseignantes et enseignants :

Faire une proposition qui sera acheminée au CPE pour la nomination des 3 enseignantes et enseignants :

Il est proposé par : _____

Appuyé par : _____

Que les 3 personnes suivantes soient nommées comme représentantes et représentants des enseignantes et enseignants au comité école EHDAA.

Adoptée à _____ (**unanimité**, majorité)

N.B. : L'enseignante en orthopédagogie peut être une des 3 personnes

B. Convocation du CPE

Pour faire la recommandation sur la nomination:

Il est proposé que : (indiquez le ou les noms des personnes) proposées en assemblée générale soient représentantes ou représentants au comité EHDAA.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Adoptée à _____ (**unanimité, majorité**)

C. Procédures pour la consultation sur l'utilisation des ressources allouées

À l'assemblée générale :

Les 3 enseignantes et enseignants nommés consultent l'équipe enseignante :

- i. Pour déterminer et vérifier l'utilisation des ressources disponibles dans l'école : l'enseignement en orthopédagogie, l'enseignante ressource, la TES, les professionnels, la transformation des ressources... (service direct à l'élève).
- ii. Pour préciser les « façons de faire ».

Si cela a déjà été fait par le comité à la fin de l'année dernière, le comité 2014-2015 devrait voir à ce que les modalités proposées prennent lieu et place, comme il a été prévu.

D. Travail du comité EHDAA

Les membres du comité se réunissent avec la direction pour défendre les positions adoptées par l'assemblée générale.

Des allers-retours peuvent être nécessaires.